

PROCÈS-VERBAL

EN PROPOSITION— POUR ADOPTION À L'AGA 2026

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

M. Hugues Bouchard, président du conseil d'administration, souhaite la bienvenue aux membres et souligne les réalisations de la Fédération ainsi que les occasions de participation au conseil d'administration.
L'assemblée est ouverte à 19 h 40.

2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Me Legros est proposé à titre de président d'assemblée.

PROPOSÉ PAR : Hugues Bouchard

APPUYÉ PAR : Marie Beaumont

DÉCISION : Adopté sans opposition.

M. Sébastien Gilbert-Corlay est proposé à titre de secrétaire d'assemblée.

PROPOSÉ PAR : Hugues Bouchard

APPUYÉ PAR : Ghyslain Cadieux

DÉCISION : Adopté sans opposition.

3. Vérification du quorum

Le président d'assemblée rappelle que le quorum prévu aux règlements est de huit membres et constate qu'il est atteint.

Administrateurs présents:

- Hugues Bouchard
- Grégoire Martel
- Jean-F. Morin
- Jean-Pierre Le Cruguel
- Beaumont Marie
- Marie-Philippe Corriveau
- Mathieu Rompré

Administrateur absent : Aucun

Aussi présents :

- Sébastien Gilbert-Corlay, directeur général, employé et membre FQK
- Jessy Govindama, chargée de projet, employée et membre FQK
- Me Legros, président d'assemblée (invité non-membre)

Autres membres présents :

- Annie Lavoie
- Christian Dechamplain
- Frédéric Allard
- Ghyslain Cadieux
- Jean-François Dion
- Jean-Sébastien Cyr
- Jérôme Laflamme
- Mario Ferland
- Mario Sylvestre
- Monique Desnoyers
- Nathalie Legault
- Normand McGuire
- Pat Morency
- Pierre Boutin
- Serge Iliesco

Pour un total de 25 participants**4. Avis de convocation et adoption de l'ordre du jour**

Le président d'assemblée constate que l'avis de convocation a été transmis aux membres et rendu accessible sur le site Web de la Fédération tel que prévu aux règlements généraux. Il présente l'ordre du jour et maintient le point « varia » ouvert.

PROPOSÉ PAR : Hugues Bouchard**APPUYÉ PAR :** Jean-François Morin**DÉCISION :** Ordre du jour adopté sans opposition.**5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2024**

Le procès-verbal de l'AGA 2024 ayant été transmis aux membres à l'avance, le président d'assemblée demande une dispense de lecture .

PROPOSÉ PAR : Marie Beaumont**APPUYÉ PAR :** Hugues Bouchard**DÉCISION :** Dispense de lecture et procès verbal adoptés sans opposition.**6. Présentation des rapports****Rapport du président — Hugues Bouchard**

Le président souligne le travail accompli au cours de l'exercice, notamment la diffusion du guide de pratique et d'encadrement, la mise à jour des règlements de sécurité, le balado de la Fédération et la consolidation d'un réseau national de sites. Il remercie les administrateurs, l'équipe et les bénévoles, et rappelle que la mission, la vision et les valeurs ont été revues dans le cadre d'une réflexion stratégique.

Rapport de la direction générale — Sébastien Gilbert-Corlay

Le directeur général présente une synthèse du rapport annuel 2024-2025 et remercie les membres, bénévoles, ambassadeurs, associations, écoles, instructeurs, collaborateurs et administrateurs qui contribuent aux activités de la Fédération.

Les principaux faits saillants présentés sont les suivants :

- 1 540 membres individuels actifs, représentant une croissance annoncée de 6 %, et progression de la représentation des femmes;
- 177 sites actifs accessibles sur la carte, sur 201 sites répertoriés, et 13 845 consultations de la carte au cours des douze derniers mois;
- 14 ambassadeurs de sites de pratique, quatre écoles membres accréditées, 18 instructeurs formés et certifiés depuis 2023, ainsi que cinq associations membres;
- publication du guide de pratique et d'encadrement du kite et du snowkite, poursuite de la formation des instructeurs et approbation ministérielle des règlements de sécurité;

- projets d’affichage, notamment au parc national d’Oka et à Berthier-sur-Mer, et travaux visant la protection et la saine fréquentation des sites;
- poursuite du balado, soutien à la Traversée du lac Saint-Jean en snowkite, mise en valeur de la délégation québécoise à la WISSA 2025, cliniques de sécurité et présence au Salon plein air aventure;
- amélioration de la présence numérique : 2 295 abonnés Facebook, 853 abonnés Instagram, 9 000 utilisateurs actifs du site Web et 1 805 destinataires de l’infolettre;
- financement de mission de 130 000 \$ du ministère de l’Éducation et financement annoncé de 99 000 \$ pour le développement du réseau national;
- importance des dons, du programme Placements Sports et Loisirs et du développement de revenus autonomes et de partenariats privés.

Un membre félicite la Fédération pour le travail accompli depuis sa création et recommande de mieux faire connaître l’effet multiplicateur des dons ainsi que les services concrets offerts à la communauté.

7. Dépôt des états financiers et du rapport de l’expert-comptable pour l’exercice terminé le 31 mars 2025

Le directeur général présente les états financiers préparés dans le cadre d’une mission d’examen. Il indique des revenus de 325 000 \$ pour l’exercice 2024-2025 et un excédent des produits sur les charges de 51 398 \$. Il explique que la réduction des charges de personnel et des honoraires professionnels a contribué à ce résultat.

Il précise également qu’environ 70 000 \$ à 75 000 \$ d’apports reportés sont destinés à des projets futurs, notamment le projet Kitepédia et un programme d’aide non récurrent. Une discussion porte sur ces apports reportés et sur la prudence financière de la Fédération.

Le président d’assemblée rappelle que les états financiers complets sont accessibles sur le site Web de la Fédération et constate qu’il s’agit d’un dépôt ne nécessitant pas de résolution d’adoption.

8. Nomination de l’expert-comptable pour l’exercice 2025-2026

Sur recommandation de la direction générale, il est proposé de renouveler le mandat de la firme ASBL, spécialisée auprès des fédérations sportives et de loisir.

PROPOSÉ PAR : Ghyslain Cadieux

APPUYÉ PAR : Mathieu Rompré

DÉCISION : Nomination adoptée à l’unanimité.

9. Élection des administrateurs

Deux mandats arrivent à échéance, soit ceux de MM. Grégoire Martel et Jean-François Morin. Ces deux personnes ont soumis leur candidature dans le cadre du processus prévu.

Le nombre de candidatures étant inférieur au nombre de postes à pourvoir, le président d’assemblée déclare élus par acclamation :

Grégoire Martel

Jean-François Morin

Un poste demeure vacant. Le président d’assemblée invite les membres présents à soumettre une candidature depuis le parquet virtuel. Aucune candidature n’est reçue; le poste est donc déclaré vacant.

10. Période de questions et varia

Un membre félicite la Fédération pour l’amélioration des relations avec les propriétaires et gestionnaires de sites et pour les commentaires positifs reçus sur le terrain.

Concernant le balado, les membres sont invités à proposer des personnes ou des sujets d'entrevue. Il est également suggéré de consulter les membres au moyen de l'infolettre ou d'un sondage. L'idée d'un épisode hommage consacré à l'apport de Sylvain Desjardins est évoquée.

11. Levée de l'assemblée

M. Hugues Bouchard remercie les membres, l'équipe, les administrateurs actuels et anciens ainsi que toutes les personnes impliquées dans la mission de la Fédération.

PROPOSÉ PAR : Marie Beaumont

APPUYÉ PAR : Jean-François Morin

DÉCISION : L'assemblée est levée à 20 h 44.

Présenté à l'AGA 2026 pour adoption

À compléter après l'adoption : nom de la personne proposant l'adoption, nom de la personne l'appuyant et résultat du vote.